



COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 22/09/11

CAHDI (2011) OJ 2 annoté

COMITE DES CONSEILLERS JURIDIQUES SUR LE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC (CAHDI)

Ordre du jour annoté

42^{ème} réunion

Strasbourg, 22-23 septembre 2011

Salle 9, Palais de l'Europe

Secrétariat de la Division du droit international public et de la lutte contre le terrorisme,
Direction du Conseil Juridique et du droit international public, DLAPIL

cahdi@coe.int - fax +33 (0)3 90 21 51 31 - www.coe.int/cahdi

I. INTRODUCTION

1. Ouverture de la réunion par la Présidente, Mme Edwige Belliard

2. Adoption de l'ordre du jour

Documents de travail

- Projet d'ordre du jour CAHDI (2011) OJ 2 prov
- Projet d'ordre du jour annoté CAHDI (2011) OJ 2 annoté prov
Restreint

3. Approbation du rapport de la 41^{ème} réunion

Le CAHDI est invité à approuver le rapport de la réunion précédente, tenue à Strasbourg du 17 au 18 mars 2011 (document CAHDI (2011) 5 prov), et à autoriser sa publication sur le site Internet du CAHDI.

Document de travail

- Projet de rapport de la 41^{ème} réunion du CAHDI CAHDI (2011) 5 prov
Restreint jusqu'à approbation

4. Communication de M. Manuel Lezertua, Directeur du Conseil Juridique et du Droit International Public

Le Secrétariat informera le Comité des développements survenus au sein du Conseil de l'Europe depuis la 41^{ème} réunion du CAHDI.

Document de travail

- Développements concernant la Série des Traités Européens depuis la 41^{ème} réunion du CAHDI CAHDI (2011) Inf 6

II. ACTIVITÉS DU CAHDI EN COURS

5. Décisions du Comité des Ministres pertinentes pour les activités du CAHDI, et demandes d'avis adressées au CAHDI

Le CAHDI est invité à prendre note des décisions du Comité des Ministres pertinentes pour les activités du CAHDI (document CAHDI (2011) 6). Les décisions concernent notamment le suivi par le Comité des Ministres des avis du CAHDI, les traités du Conseil de l'Europe et le suivi de la Conférence d'Interlaken.

Aucune demande d'avis du CAHDI n'a été formulée par le Comité des Ministres.

Document de travail

- Décisions du Comité des Ministres pertinentes pour les activités du CAHDI, et demandes d'avis adressées au CAHDI CAHDI (2011) 6
Restreint

6. L'immunité des Etats et des organisations internationales

a. Pratique des Etats et jurisprudence

- récents développements nationaux et mises à jour des entrées du site Internet

Les délégations sont invitées à présenter oralement les développements relatifs à la pratique des Etats concernant les immunités des Etats et à mettre à jour régulièrement leurs contributions à la base de données sur la pratique des Etats concernant les immunités des Etats (document CAHDI (2011) Inf 12). Depuis la présentation de l'Union européenne, lors de la 39^{ème} réunion du CAHDI, sur sa pratique relative aux litiges dans les pays tiers, la Serbie a soumis la nouvelle contribution à la base de données. Les délégations ne l'ayant pas encore fait sont invitées à soumettre leurs contributions dans les meilleurs délais.

- échange des pratiques nationales sur les possibilités pour les Ministères des Affaires Etrangères de soulever des questions de droit international public dans le cadre de procédures pendantes devant les tribunaux nationaux et relatives aux immunités des Etats ou des organisations internationales

Le Secrétariat a fait circuler un questionnaire sur cette question et à ce jour, il a reçu les réponses de l'Albanie, l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, Chypre, le Danemark, l'Estonie, la Finlande, la France, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, le Luxembourg, le Monténégro, la Norvège, le Portugal, la République tchèque, la Roumanie, la Fédération de Russie, la République Slovaque, la Slovénie, le Canada, le Japon et les Etats-Unis. Ces réponses apparaissent dans le document CAHDI (2011) 12 prov.

b. Convention de l'ONU sur les immunités juridictionnelles des Etats et de leurs biens

Chaque Etat membre et observateur est invité à faire état de sa situation par rapport à la Convention de l'ONU sur les immunités juridictionnelles des Etats et de leurs biens. S'agissant des derniers développements, la France a approuvé la Convention le 12 août 2011.

Documents de travail

- Base de données sur la pratique des Etats concernant les immunités des Etats CAHDI (2011) Inf 12
Bilingue
- Echange de pratiques nationales sur les possibilités pour les Ministères des Affaires étrangères de soulever des questions de droit international public dans le cadre de procédures pendantes devant les tribunaux nationaux et relatives aux immunités des Etats ou des organisations internationales CAHDI (2011) 12 prov
Restreint
Bilingue
- Etat des signatures et ratifications de la Convention des Nations Unies sur les immunités juridictionnelles des Etats et de leurs biens et de la Convention européenne sur l'immunité des Etats CAHDI (2011) Inf 9

7. L'organisation et les fonctions du Bureau du Conseiller juridique du Ministère des Affaires étrangères

- ### a. Questions de portée générale traitées par les Bureaux des Conseillers Juridiques et liées à la rédaction de lois de mise en œuvre du droit international, aux litiges internationaux, aux règlements pacifiques des différends et aux autres questions pertinentes traitées par le Conseiller Juridique

b. Mise à jour des entrées du site Internet

Les délégations sont invitées à présenter oralement les éventuels développements survenus au plan national et à mettre à jour régulièrement leurs contributions à la base de données. Depuis la dernière réunion du CAHDI, les mises à jour de la

contribution de l'Autriche et de la contribution de la Serbie ont été publiées dans la base de données. Les délégations ne l'ayant pas encore fait sont invitées à soumettre leurs contributions dans les meilleurs délais.

Document de travail

- Base de données sur l'organisation et les fonctions du Bureau du Conseiller juridique du Ministère des Affaires étrangères CAHDI (2010) Inf 10
Bilingue

8. Mesures nationales d'application des sanctions des Nations Unies et respect des droits de l'homme

Depuis les contributions de l'Estonie et de la Serbie pour la 41^{ème} réunion du CAHDI, la mise à jour de la contribution de l'Union européenne a été publiée dans la base de données sur les mesures nationales d'application des sanctions des Nations Unies et respect des droits de l'homme (document CAHDI (2011) Inf 10). Les délégations sont invitées à présenter oralement les éventuels développements survenus au niveau national et à mettre à jour régulièrement leurs contributions à ladite base de données. Les délégations ne l'ayant pas encore fait sont invitées à soumettre leurs contributions dans les meilleurs délais.

Les délégations sont également invitées à examiner les informations présentées par les délégations en ce qui concerne les affaires qui ont éventuellement été soumises devant les tribunaux nationaux par des personnes ou des entités radiées des listes établies par les Comités des Sanctions du Conseil de Sécurité des Nations Unies. À ce jour, le Secrétariat a reçu les réponses de la Belgique, du Danemark, de la France, du Royaume-Uni, du Canada et des États-Unis d'Amérique. Ces réponses apparaissent dans le document CAHDI (2010) 7 prov.

Documents de travail

- Cas éventuellement soumis aux tribunaux nationaux par les personnes ou entités radiées des listes des comités des sanctions du Conseil de Sécurité des Nations Unies CAHDI (2010) 7 prov
Restreint
Bilingue
- Base de données sur les mesures nationales d'application des sanctions des Nations Unies et le respect des Droits de l'Homme CAHDI (2011) Inf 10
Bilingue

9. Adhésion de l'Union européenne à la Convention Européenne des Droits de l'Homme (CEDH)

- Informations fournies par M. Erik Wennerström, observateur du CAHDI auprès du Groupe informel sur l'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme (CDDH – UE)

Les délégations sont invitées à prendre note des informations données par M. Erik Wennerström, observateur du CAHDI auprès du Groupe informel sur l'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme (CDDH-UE) concernant les progrès réalisés par le Groupe depuis la 41^{ème} réunion du CAHDI.

Les délégations sont invitées à prendre note du Projet d'instruments juridiques pour l'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme (document CDDH-UE (2011) 16), qui sera examinée lors de la Réunion extraordinaire du Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH) sur l'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme et la réunion du Groupe de travail informel du CDDH sur l'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme (CDDH-UE) avec la Commission européenne, qui se tiendra à Strasbourg les 12 et 14 octobre 2011.

Documents de travail

- Projet d'instruments juridiques pour l'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme (19 juillet 2011) CDDH-UE (2011) 16

10. Affaires devant la Cour européenne des Droits de l'Homme impliquant des questions de droit international public

Toutes les délégations sont invitées à faire état des arrêts et décisions, affaires pendantes ou événements pertinents à venir.

11. Règlement pacifique des différends

Les délégations sont invitées à examiner le document CAHDI (2011) 7 mis à jour, contenant les informations sur la compétence de la Cour internationale de Justice en vertu de traités et accords internationaux. Les mises à jour concernent en particulier les conventions relatives à la lutte contre le terrorisme. Depuis la dernière réunion du CAHDI, la Convention du Conseil de l'Europe relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime et sur le financement du terrorisme a été signée par la France et la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme a été ratifiée par l'Allemagne et la Hongrie.

Documents de travail

- La compétence de la Cour internationale de Justice en vertu d'une sélection de traités et accords internationaux, situation concernant les Etats membres et observateurs du Conseil de l'Europe qui sont parties à ces accords et traités CAHDI (2011) 7
Restreint
Anglais seulement

12. Le droit et la pratique concernant les réserves aux traités et déclarations interprétatives concernant les traités internationaux : Observatoire européen des réserves aux traités internationaux

- Liste des réserves et déclarations à des traités internationaux susceptibles d'objection

Les délégations sont invitées à examiner les réserves et déclarations à des traités internationaux conclus au sein et en dehors du Conseil de l'Europe (CAHDI (2011) 8), qui pourraient faire l'objet d'une objection. Les informations concernant ces traités peuvent être consultées sur les sites : <http://conventions.coe.int/> et <http://treaties.un.org>. Les délégations sont également invitées à présenter en particulier leurs intentions afin de compléter le tableau des objections préparé par le Secrétariat (CAHDI (2011) 8 Addendum prov).

Documents de travail

- Liste des réserves et déclarations aux traités internationaux susceptibles d'objection CAHDI (2011) 8
Restreint
- Tableau des objections CAHDI (2011) 8 Addendum prov
Restreint
Bilingue

III. QUESTIONS GENERALES RELATIVES AU DROIT INTERNATIONAL PUBLIC

13. Echange de vues avec M. Stephen Mathias, Sous-Secrétaire général aux affaires juridiques de l'Organisation des Nations Unies

Les délégations sont invitées à prendre note de la présentation faite par M. Stephen Mathias, Sous-Secrétaire général aux affaires juridiques de l'Organisation des Nations Unies.

14. Les travaux de la Commission du droit international (CDI) et de la Sixième Commission

- Echange de vues entre la CDI, la Présidente du CAHDI et le Directeur de la DLAPIL, Genève, 8 juillet 2011

Les délégations sont invitées à prendre note de l'échange de vues qui a eu lieu le 8 juillet 2011, entre la Commission du droit international, la Présidente du CAHDI et le Directeur du Conseil Juridique et du droit international public du Conseil de l'Europe.

Le rapport de la CDI sur le travail de sa 63^{ème} Session a été cordialement fourni par le Secrétariat de la CDI. Mme Concepción ESCOBAR HERNÁNDEZ, membre de la CDI, présentera les activités récentes de la CDI.

Documents de travail

- Intervention de Mme Edwige Belliard, Présidente du CAHDI, à la 63^{ème} session de la CDI CAHDI (2011) Inf 7
Français seulement
- Intervention de M. Manuel Lezertua, Jurisconsulte, Directeur du Conseil juridique et du Droit international public, Conseil de l'Europe, à la 63^{ème} session de la CDI CAHDI (2011) Inf 8
Français seulement
- Rapport de la CDI, 63^{ème} Session A/66/10
Restreint
Anglais seulement

15. Echange de vues sur le passage en revue des conventions du Conseil de l'Europe

Tel qu'il a été exposé lors de la 41^{ème} réunion du CAHDI, le Conseil de l'Europe analyse actuellement la pertinence de ses Conventions. Cette initiative fait partie des Priorités du Secrétaire Général pour 2011 et vise à fournir une base pour envisager des mesures de suivi, y compris des mesures visant à accroître la visibilité et le nombre des parties aux conventions pertinentes. Aussi bien le Comité des Ministres que l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe ont souligné, en effet, que les Conventions du Conseil de l'Europe sont un des atouts majeurs de l'Organisation et de sa réputation sur la scène internationale.

Les délégations sont invitées à avoir un échange de vues sur l'Avant-projet de Rapport du Secrétaire Général sur le passage en revue des Conventions du Conseil de l'Europe (document SG/Inf(2011)21).

Le 5 septembre 2011, les délégations du CAHDI ont reçu ce document par courriel électronique et la Présidente du CAHDI a invité les délégations qui le souhaitent à transmettre, par courrier électronique, leurs commentaires. France a présenté les observations écrites qui figurent au document CAHDI (2011) 15 prov.

À la lumière des observations qui en découleront, le CAHDI transmettra au Secrétaire Général le résultat des discussions et le projet de rapport sera présenté au Comité des Ministres le 30 septembre 2011 par le Secrétaire Général.

Documents de travail

- Schéma sur le passage en revue des Conventions du Conseil de l'Europe SG/Inf(2011)2 FINAL
Restreint
- Commentaires des délégations du CAHDI sur la classification des Conventions du Conseil de l'Europe dans le cadre d'activités du CAHDI CAHDI (2011) 9
Restreint
Bilingue
- Avant-projet de Rapport du Secrétaire Général sur le passage en revue des Conventions du Conseil de l'Europe SG/Inf(2011)21
Restreint
- Commentaires des délégations du CAHDI sur l'avant-projet de Rapport du Secrétaire Général sur le passage en revue des Conventions du Conseil de l'Europe CAHDI (2011) 15 prov
Restreint
Bilingue

16. Examen des questions courantes concernant le droit international humanitaire

- Intervention de M. Maurizio Moreno, Président, Institut International de Droit Humanitaire

Les délégations sont invitées à prendre note de la présentation faite par M. Maurizio Moreno, Président de l'Institut International de droit humanitaire.

17. Développements concernant la Cour pénale internationale (CPI)

Les délégations sont invitées à présenter tous développements récents concernant la Cour pénale internationale (CPI).

18. Mise en œuvre et fonctionnement des autres Tribunaux pénaux internationaux (TPIY, TPIR, Sierra Leone, Liban, Cambodge)

Les délégations sont invitées à partager des informations concernant la mise en œuvre et le fonctionnement des autres tribunaux pénaux internationaux.

19. Lutte contre le terrorisme – Informations sur les travaux entrepris au sein du Conseil de l'Europe et dans d'autres organes internationaux

- Intervention de M. David Scharia, Direction exécutive du Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité des Nations Unies

Les délégations sont invitées à prendre note des informations sur les travaux entrepris au sein du Conseil de l'Europe et dans d'autres organes internationaux, et en particulier les travaux entrepris par le Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité des Nations Unies et sa Direction exécutive (CTED).

Documents de travail

- Résolution 1963 (2010) du Conseil de sécurité des Nations Unies S/RES/1963 (2010)
- Information sur la Réunion spéciale du Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité des Nations Unies avec les organisations internationales, régionales et sous-régionales, accueillie par le Conseil de l'Europe du 19 au 21 avril 2011 CAHDI (2011) Inf 11
Anglais seulement
- Rapport du Comité contre le terrorisme sur le séminaire spécialisé consacré aux moyens de traduire les terroristes en justice, New York, 1-3 décembre 2010 S/2011/240

20. Questions d'actualité relatives au droit international

- Demande du Comité directeur pour les droits de l'Homme (CDDH) sur la possibilité d'introduire une procédure simplifiée pour l'amendement de certaines dispositions de la CEDH

Le 22 juin 2011, la Présidente du CDDH, Mme Almut Wittling-Vogel a envoyé une lettre à l'attention de la Présidente du CAHDI, Mme Edwige Belliard, demandant l'avis du CAHDI sur l'introduction d'une procédure simplifiée d'amendement de certaines dispositions de la Convention européenne des droits de l'Homme. Elle a joint à cette lettre la compilation d'informations fournies par des Etats membres sur la compatibilité d'une procédure simplifiée d'amendement avec le droit national (document DH-PS(2011)001) ainsi que le rapport de la 2^{ème} réunion du Comité d'experts sur une procédure simplifiée d'amendement de certaines dispositions de la Convention européenne des droits de l'homme (document DH-PS(2011)R2).

À la suite de la question posée par la Présidente du CDDH dans la lettre susmentionnée, les délégations sont invitées à discuter du Projet d'avis du Comité des Conseillers Juridiques sur le Droit International Public (CAHDI) présenté par la Présidente du CAHDI (document CAHDI (2011) 13 prov).

Documents de travail

- Lettre de la Présidente du CDDH, Mme Almut Wittling-Vogel DG-HL/ADS/aj
Anglais seulement
- Comité d'experts sur une procédure simplifiée d'amendement de certaines dispositions de la Convention européenne des droits de l'homme (DH-PS): rapport de la 2ème réunion, Strasbourg, 9-11 mars 2011 DH-PS(2011)R2
- Compatibilité d'une éventuelle procédure simplifiée d'amendement avec le droit national: compilation d'informations fournies par les États membres DH-PS(2011)001
Bilingue
- Projet d'avis du Comité des conseillers juridiques sur le droit international public (CAHDI) sur la Demande du Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH) sur l'introduction d'une procédure simplifiée d'amendement de certaines dispositions de la Convention européenne des droits de l'homme CAHDI (2011) 13 prov
Restreint

IV. MANDAT DU CAHDI POUR 2012-2013

Les délégations sont invitées à prendre note du processus de réforme entrepris par le Conseil de l'Europe, et en particulier la proposition pour la nouvelle organisation des structures intergouvernementales.

Aux termes du document SG/Inf(2011)9 FINAL, il est proposé que le Comité des Conseillers Juridiques sur le Droit International Public (CAHDI) soit maintenu dans son format actuel pour la période 2012-2013.

Ainsi qu'il ressort de la lettre de M. Gérard Stoudmann (CAHDI(2011)11), Représentant spécial auprès du Secrétaire Général pour les questions organisationnelles et la réforme, le Comité des Ministres sera invité à adopter les mandats pour 2012-2013 de tous les comités directeurs et structures subordonnées avant la fin de l'année 2011. Toutes les structures intergouvernementales seront établies pour une durée limitée et se verront attribuer un mandat clair lié au cycle du programme. Aucune d'entre elles ne sera automatiquement renouvelée ou prolongée. En outre, un examen critique sur le fonctionnement de la nouvelle organisation des structures intergouvernementales sera mené d'ici la fin du mois de mars 2013.

À cet égard, les délégations sont invitées à :

- *avoir un échange de vues sur le mandat du CAHDI pour 2012-2013 et à adopter le projet de mandat qui sera soumis au Comité des Ministres pour approbation (document CAHDI (2011) 10 prov) ;*
- *avoir un échange de vues sur les priorités du CAHDI pour 2012-2013 à la lumière des priorités de l'Organisation pour 2012-2013 (document CM(2011)48 rev).*

Documents de travail

- Projet de mandat du CAHDI pour 2012-2013 CAHDI (2011) 10 prov
Restreint
- Lettre de M. Gérard Stoudmann, Représentant spécial auprès du Secrétaire général pour les questions organisationnelles et la réforme, à l'attention des Président(e)s des Comités CAHDI (2011) 11
Restreint
Anglais seulement
- Proposition du Secrétaire Général - Réforme - Proposition pour la nouvelle organisation des structures intergouvernementales SG/Inf(2011)9 FINAL
Restreint
- Priorités pour 2012-2013 et leurs implications budgétaires CM (2011) 48 rev
Restreint

V. DIVERS

21. Election du Président ou de la Présidente et du Vice-président ou de la Vice-présidente

Les mandats de Mme Edwige Belliard (France) et Mme Concepción Escobar Hernández (Espagne), respectivement Présidente et Vice-présidente du CAHDI, expirent fin 2011. Le CAHDI est appelé à élire un Président ou une Présidente et un Vice-président ou une Vice-présidente pour un mandat d'un an expirant le 31 décembre 2012.

Document de travail

- Election du Président ou de la Présidente et du Vice-président ou de la Vice-présidente du CAHDI pour un an CAHDI (2011) 14

22. Date, lieu et ordre du jour de la 43^{ème} réunion du CAHDI (dates envisagées : Strasbourg, 29-30 mars 2012)

Les délégations sont invitées à se prononcer sur la date, le lieu et l'ordre du jour de la 43^{ème} réunion du CAHDI. Le lieu et les dates envisagées pour le moment sont les 29-30 mars 2012, à Strasbourg.

23. Questions diverses

* * *

ORDRE PROVISOIRE DES TRAVAUX

	22 septembre 2011
09:00- 12:30	Points : 1 – 5, 15 et 20, 6 – 9
12:30-14:30	Pause déjeuner
14:30-17:30	Points : 13, 10 – 12
17:30	<i>Fin de la première journée de la réunion</i>
	23 septembre 2011
9:30- 13:00	Points : 16, 14, 15 (si nécessaire), 17 – 19, 20 (si nécessaire), IV, 21– 23
13:00	Pause déjeuner
Après-midi	Réservé